



Utilisation compte commun et divorce

Par **kolka**, le **17/08/2013** à **12:10**

[fluo]Bonjour[/fluo]

Nous sommes en instance de divorce, je n'ai pas de pension alimentaire depuis le début de notre séparation c à dire janvier 2013[smile17]. Il a de très bons revenus, moi je suis au rsa et j'ai du mal à m'en sortir. J'aimerais utiliser le chéquier du compte commun sur lequel je suis toujours titulaire bénéficiaire car nous avons un credit immobilier en cours qui n'est pas soldé. Je compte donc utiliser le chéquier si besoin et mon ex dit qu'il va faire opposition??? qu'en pensez-vous? Nous avons toujours un credit sur ce compte c'est pour cela que je ne peux m'en désolidariser. Est-ce que le conseiller bancaire peut m'interdire à émettre des chèques? ça me parait impensable. Merci de votre réponse
Cordialement